

Bureau du greffier

Le 22 février 2018

PAR COURRIEL ET COURRIER
mlahaie@saint-martin-de-tours.ca

Monsieur Marc Lahaie, président
Comité sur l'avenir de l'église St-Zéphirin
Paroisse Saint-Martin-de-Tours
308, rue St-Joseph
La Tuque (Québec) G9X 1ZL1

**OBJET : REFUS / FINANCEMENT D'ÉTUDES SUR L'AVENIR DE L'ÉGLISE
ST-ZÉPHIRIN**

Monsieur,

La présente fait suite à notre rencontre à l'hôtel de Ville le 12 février dernier, en présence de monsieur Rémy Beaudoin, gérant de la paroisse, du maire de Ville de La Tuque monsieur Pierre-David Tremblay, du directeur général monsieur Marco Lethiecq ainsi que de la directrice des communications madame Hélène Langlais, dont l'objectif était de discuter de votre demande d'affectation de sommes pour la réalisation de trois études liées à l'avenir de l'église St-Zéphirin. Celle-ci fut avant d'abord été analysée par les membres du conseil municipal lors de leur séance exécutive tenue le 6 février dernier.

Vous nous avez signifié lors de notre rencontre que le coût annuel nécessaire au fonctionnement de l'église St-Zéphirin est de l'ordre de \pm 250 000 \$ et que la réalité actuelle de la paroisse suscite un choix quant à la conservation de ce patrimoine. Nous avons suggéré certaines pistes de solutions afin que la paroisse obtienne de nouvelles sources de revenus. Toutefois, tant une mise aux normes du bâtiment qu'une reconversion nécessiterait un investissement de l'ordre de 1 M \$ chacun. À ce jour, Ville de La Tuque a investi une somme considérable de l'ordre de 975 739,60 \$ dans le dossier des églises, excluant les ressources humaines qui y ont été dédiées. Par ailleurs, nous désirons obtenir vos états financiers pour les années 2015, 2016 et 2017.

Relativement aux études proposées, il est prématuré à ce stade-ci que vous envisagiez une démolition à court terme et celle-ci n'est pas souhaitée par la Ville. De plus, la Ville ne considère pas la nécessité d'obtenir une étude sur le coût d'une démolition, qui peut être avancée approximativement considérant l'expérience récente de la démolition de l'église Marie-Médiatrice au coût de 450 396,38 \$.

...2

D'autre part, l'établissement d'une nouvelle corporation de l'immeuble St-Zéphirin n'est pas dans les orientations du conseil municipal et cette avenue ne suppose pas d'avantages favorables à l'objectif recherché.

Considérant ces faits, de même que les restrictions budgétaires qui sévissent, Ville de La Tuque ne peut affecter les fonds demandés en vue de donner suite à votre demande, ni investir dorénavant d'autres ressources en support à ce dossier.

Nous sommes cependant d'avis de part et d'autre à maintenir une étroite communication quant au développement de l'avenir de l'église.

Espérant que vous comprendrez notre position, recevez, Monsieur, nos plus cordiales salutations.



Jean-Sébastien Poirier
Greffier

c.c. M. Rémy Beaudoin, gérant de la Paroisse Saint-Martin-de-Tours
Conseil municipal
M. Marco Lethiecq, directeur général Ville de La Tuque
Mme Hélène Langlais, directrice des communications